

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 2^{ème} jour du mois de juillet 2024, à 19 heures 30, à la salle municipale, au 1 rue Aggée Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 103-2024 :

Natures et effets :

- Réduction de la marge arrière minimale du bâtiment principal de 15 m à 11,43 m.

Identification du site concerné :

- 4345 route Marie-Victorin, Saint-Robert, lot 4 668 027 du cadastre du Québec, zone C-501.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 2^{ème} jour du mois de juillet 2024, à 19 heures 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 18 juin 2024.



Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière